

Protéines d'arachide sous forme de poudre de graine d'Arachis hypogaea L. (arachide) allégée en graisses

Substance active

Protéines d'arachide sous forme de poudre de graine d'Arachis hypogaea L. (arachide) allégée en graisses

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Palforzia

Générique(s) disponible(s)

Non

Mesures additionnelles de réduction du risque validées par l'ANSM et diffusées par le(s) laboratoire(s) exploitant(s) le(s) médicament(s)

Ces documents ont pour objectif d'informer sur les risques associés au traitement par PALFORZIA et les mesures à prendre concernant ces risques : réactions anaphylactiques et eosinophagites à éosinophiles.

Ils fournissent également des informations sur les modalités de traitement.

- Un manuel d'instruction destinée aux professionnels de santé,
- une carte patient qui doit être portée sur eux en permanence,
- un guide destiné aux parents/aidants,
- un guide destiné aux enfants âgés de 4 à 6 ans,
- un guide destiné aux enfants âgés de 7 à 11 ans,
- un guide destiné aux enfants âgés de 12 à 17 ans,
- une vidéo destinée aux enfants de 4 à 6 ans,
- une vidéo destinée aux enfants de 7 à 11 ans,
- une vidéo destinée aux enfants de 12 à 17 ans.

- ↓ un manuel d'instruction destinée aux professionnels de santé
- ↓ une carte patient qui doit être portée sur eux en permanence
- ↓ un guide destiné aux parents/aidants

- ↓ un guide destiné aux enfants âgés de 4 à 6 ans
- ↓ un guide destiné aux enfants âgés de 7 à 11 ans
- ↓ un guide destiné aux enfants âgés de 12 à 17 ans

Agence européenne du médicament

Données EMA

Lire aussi

Consultez les différentes vidéos éducatives selon l'âge du patient

- Vidéo à destination des enfants de 4 à 6 ans



aimune™
THERAPEUTICS
A Health Health Science Company

PALFORZIA®
Poudre de graine d'*Arachis hypogaea* L. (arachide)
allégée en graisses

De 4 à 6 ans

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Vidéo éducative relative à la sécurité destinée aux enfants et à leurs parents pour réduire les risques liés à l'usage de PALFORZIA®



Si vous constatez un effet indésirable chez votre enfant lors de l'administration de PALFORZIA®, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement *via* le site Internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

Document diffusé sous l'autorité de l'ANSM
(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)

Version 1.0 - PALF-NP-FR-0036 - Octobre 2022

- Vidéo à destination des enfants de 7 à 11 ans



aimune
THERAPEUTICS
A Health Health Science Company

PALFORZIA®

Poudre de graine d'*Arachis hypogaea* L. (arachide)
allégée en graisses

De 7 à 11 ans

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous constatez un effet indésirable chez votre enfant lors de l'administration de PALFORZIA®, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement *via* le site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

Document diffusé sous l'autorité de l'ANSM
(Agence nationale de sécurité
du médicament et des produits de santé)
Version 1.0 PALF-NP-FR-0038 - Octobre 2022

Vidéo éducative relative à la sécurité destinée aux enfants et à leurs parents pour réduire les risques liés à l'usage de PALFORZIA®



- Vidéo à destination des enfants de 12 à 17 ans



PALFORZIA®

Poudre de graine d'*Arachis hypogaea* L. (arachide)
allégée en graisses

De 12 à 17 ans

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Vidéo éducative relative à la sécurité destinée
aux adolescents et à leurs parents/aidants
pour réduire les risques liés à l'usage
de PALFORZIA®

Si vous constatez un effet indésirable chez votre enfant lors de l'administration de PALFORZIA®, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement *via* le site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

Document diffusé sous l'autorité de l'ANSM
(Agence nationale de sécurité
du médicament et des produits de santé)
Version 1.0 PALF-NP-FR-0039 - Octobre 2022